



# Sécurité numérique - Important - Soyons vigilants

publié le 06/04/2024



Madame, Monsieur,

Dans le cadre des mesures de sécurisation des messageries accessibles via les ENT et logiciels de vie scolaire, il a été décidé de réinitialiser tous les mots de passe (élèves, parents) avant réouverture de ces messageries aux élèves.



Ainsi, lors de votre dernière connexion, vous avez été dans l'obligation de choisir un nouveau mot de passe pour accéder à ces services.

Ces outils n'ont pas, à ce stade, montré de failles ou de vulnérabilités de sécurité.

Cette mesure a vocation à éviter des éventuelles usurpations d'identité issus de logiciels dérobeurs de mots de passe (ou stealers) ou de campagnes d'hameçonnage.

Voici des conseils dont nous vous invitons à prendre connaissance :

- l'affichette sur les 7 conseils pour lutter contre le piratage informatique
- la fiche sur les dérobeurs de mots de passe (stealers)

Merci par avance pour votre vigilance concernant ces sujets de sécurité numérique.

## Documents joints

 7\_conseils-pour-lutter-contre-le-piratage-informatique (PDF de 39.9 ko)

 derobeurs\_de\_mots\_de\_passe\_ (PDF de 141.3 ko)



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.